

REÇU LE 25 MAI 2021

**Le Président**

Monsieur André CHASSAIGNE  
 Député du Puy-de-Dôme  
 Président du groupe de la Gauche Démocrate  
 et Républicaine  
 3 route des Trois Ponts  
 63300 THIERS

Nos réf. : S2101-00259

Le Conseil régional, le **19 MAI 2021**

Monsieur le Député,

Par courrier en date du 23 octobre 2020, vous avez souhaité attirer mon attention sur le devenir de la liaison ferroviaire Clermont-Ferrand – Thiers – Boën – Saint-Étienne, et en particulier son tronçon central entre Thiers et Boën, pour lequel une suspension des circulations a été décidée mi-2016 par SNCF Réseau en raison de la vétusté de l'infrastructure.

Tout d'abord, je déplore comme vous la situation de cette ligne qui traduit un véritable renoncement de la part de SNCF Réseau et de l'État, depuis de nombreuses années, à effectuer les travaux nécessaires à sa pérennité. Je tiens à rappeler que cette mission relève pleinement de leur responsabilité en tant que gestionnaire et propriétaire du réseau.

Malheureusement, comme vous le savez, ce constat pèse sur l'ensemble du territoire régional puisque le désengagement de SNCF Réseau concerne toutes les lignes dites « UIC 7 à 9 » qui représentent environ un tiers du réseau en Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est pourquoi, dès 2016, pour faire face à un diagnostic préoccupant, j'ai souhaité la mise en place d'un Plan spécial de 264 M€ dédié au sauvetage des petites lignes ferroviaires, via le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020. A ce jour, ce sont ainsi plus de 256 M€, dont 136,6 M€ de la Région, qui ont été effectivement engagés sur une quarantaine d'opérations d'études et travaux sur l'ensemble de la région.

En particulier, le tronçon Boën – Montbrison, dont l'exploitation avait également été suspendue en 2016, a pu être remis en service dès décembre 2018 grâce à un investissement de 8,3 M€ financé exclusivement par la Région (50 %) et les collectivités locales (50 %).



De même, les sections périurbaines Clermont-Ferrand – Thiers et Montbrison – Saint-Étienne, ont bénéficié de travaux urgents pour respectivement 3,82 M€ et 1,36 M€, financés à 65 % par la Région et dont la réalisation est en cours. A défaut, ces sections de lignes essentielles étaient elles-mêmes menacées de forts ralentissements, voire de suspensions (au niveau du viaduc d'Andrézieux par exemple).

Compte tenu du besoin très élevé pour la seule remise à niveau des petites lignes (estimé en 2016 à 765 M€ sur 10 ans), vous comprendrez qu'une priorisation des actions a dû être menée. Dans le cas particulier de la section Thiers – Boën, au regard d'une fréquentation de l'ordre de 30 voyageurs quotidiens en moyenne en 2015, et dans un contexte où SNCF Réseau et l'État excluaient toute intervention, il n'a pas été envisageable que la Région assume seule, et hors de sa compétence, un investissement de plus de 50 M€.

Je partage bien sûr votre analyse sur l'intérêt de maintenir une liaison en transport en commun pérenne entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, assurant également la desserte des territoires traversés. C'est pourquoi, la Région travaille de manière continue avec SNCF Voyageurs afin d'offrir un service de transport routier répondant au besoin.

Ainsi, les 10 circulations ferroviaires quotidiennes progressivement supprimées entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne ont été largement substituées et renforcées dès 2017. Il existe aujourd'hui sur cette liaison 12 circulations routières quotidiennes, dont notamment 3 allers-retours directs par l'Autoroute A89 présentant un temps de parcours de 1h45 qui n'était pas permis par le train, les autres circulations permettant une desserte fine de la ligne, ainsi qu'un rabattement sur les gares de Thiers et Boën.

Néanmoins, considérant aujourd'hui la mobilisation forte du territoire en faveur de la liaison ferroviaire, le Conseil régional a décidé, lors de l'Assemblée plénière des 23 et 24 février 2021, de demander à l'État et SNCF Réseau de ne pas procéder au déclassement de la section Boën – Thiers et d'en préserver les installations. Il a également été proposé que la ligne fasse l'objet, avec le soutien financier de la Région jusqu'à hauteur de 300 000 €, d'une étude portant d'une part, sur le potentiel réel de fréquentation et d'autre part, sur le coût actualisé de régénération de l'infrastructure.

Cette étude a vocation à s'inscrire dans les Accords État - Région pour la relance du ferroviaire en Auvergne-Rhône-Alpes, que j'ai récemment signés avec le Premier Ministre et qui prévoient une nouvelle enveloppe de 230 M€ en faveur de la régénération des petites lignes sur la période 2021-2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations les meilleures.



Laurent WAUQUIEZ

